



# UNION RÉGIONALE d'ART PHOTOGRAPHIQUE de HAUTE NORMANDIE

## RÈGLEMENT CONCOURS RÉGIONAL JEUNESSE 2023

1. Le concours Jeunesse est ouvert à tous les jeunes photographes, domiciliés en Haute-Normandie, âgés de moins de 25 ans à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023, affiliés ou non à la Fédération Photographique de France (FPF).
2. On distingue trois tranches d'âge :
  - 8 -13 ans (date de naissance entre le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et le 31 août 2015)
  - 13 -18 ans (date de naissance entre le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et le 31 août 2010)
  - 18 - 25 ans (date de naissance entre le 1<sup>er</sup> septembre 1998 et le 31 août 2005)

**Une vérification de l'âge et du domicile pourra être demandée par le commissaire régional Jeunesse.**

3. Le sujet est libre.
4. Chaque photographe peut présenter de 1 à 5 photographies (Monochrome ou Couleur, panachage possible, paysage, portrait, animalier, montage photo...).
5. Les images créées à partir d'intelligence artificielle sont interdites.
6. Les inscriptions se feront :
  - par envoi des photographies par mail au commissaire régional Jeunesse de l'Union Régionale à l'adresse [ur02commissairejeunesse@gmail.com](mailto:ur02commissairejeunesse@gmail.com) avant le **mercredi 31 mai 2023 minuit**.
  - **accompagnées de la fiche d'inscription téléchargeable sur le site de l'UR 02** <https://ur02.federation-photo.fr/article/concours-regional-jeunesse-2023>  
L'auteur fera un seul envoi avec l'ensemble de ses photos.
  - ou par le site des concours <http://copain.federation-photo.fr/> pour les participants membres de la Fédération Photographique de France disposant d'un identifiant avant le **mercredi 31 mai 2023 minuit**.
7. L'envoi du fichier original peut être demandé au lauréat. Il peut aussi être envoyé en même temps que l'inscription avec pour nom *NomPrénomTitre.jpg* pour la photo et *NomPrénomTitre\_o.jpg* pour le fichier original.
8. Les œuvres seront jugées, en Monochrome et/ou en Couleur, sur écran : fichiers JPG (s'inscrivant dans le format maxi 1920x1920 pixels limité à 3 Mo) et présentés dans le sens de lecture.
9. Les montages sont autorisés (ex. : Il peut y avoir plusieurs photographies sur la même image).
10. Aucun signe distinctif permettant d'identifier un auteur n'est accepté (pas de signature).

11. Respect des Prescriptions communes du Guide des compétitions Saison 2022-2023 de la FPF (disponible sur <https://federation-photo.fr/competitions-livret/> )
12. Autorisation écrite préalable des modèles (en particulier pour les mineurs, autorisations parentales).
13. Le jugement se déroulera par internet entre le 5 et le 16 juin 2023.
14. Les résultats seront annoncés le :

**Dimanche 25 juin 2023**

15. Les photos seront visibles sur le site de la Fédération à l'adresse <http://copain.federation-photo.fr/webroot/competitions/regions/?ur=02&annee=2023>  
Les photos seront visibles sur Facebook et Instagram avec le logo de l'UR02 en filigrane. Les nom et prénom de l'auteur seront mentionnés pour toutes les photos. Le classement sera mis sur les trois premières photographies de chaque catégorie.
16. Toutes les œuvres seront jugées de façon anonyme. Les décisions du jury et du commissaire seront sans appel. Des récompenses et des lots seront attribués aux meilleures photographies réparties dans les catégories d'âge :
  - de 8 à 13 ans (n'ayant pas encore 13 ans à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023)
  - de 13 à 18 ans (n'ayant pas encore 18 ans à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023)
  - de 18 à 25 ans (n'ayant pas encore 25 ans à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023)
17. La remise des récompenses aura lieu le dimanche 25 juin 2023 à l'issue de l'Assemblée Générale  
**à VERNON.**
18. Les lauréats qui ne pourraient y assister sont priés de remettre un pouvoir écrit à la personne qui les représentera, faute de quoi leur prix ne leur sera pas remis.
19. Chaque concurrent devra se conformer au présent règlement.

**Coordonnées du Commissaire régional Jeunesse :**

**M. Franck TABOURET**

☎ : 07 63 07 91 38

[ur02commissairejeunesse@gmail.com](mailto:ur02commissairejeunesse@gmail.com)

***Franck Tabouret***  
Commissaire régional Jeunesse  
UR 02 Haute-Normandie